



## Coronavirus : Réquisition d'un hôtel pour les sans-abris

**Face aux conséquences sociales de la crise sanitaire et pour lutter contre la propagation du coronavirus, le Bourgmestre d'Anderlecht, Fabrice Cumps, a réquisitionné un hôtel pour y accueillir des personnes sans-abris pendant toute la durée du confinement.**

Le bâtiment est une ancienne maison de repos transformée en appart-hôtel par son propriétaire. La décision de réquisitionner ce bâtiment a été influencée par l'aménagement des lieux, qui permet d'y organiser facilement le confinement de ses occupants. Le **centre d'hébergement d'urgence pour les sans-abris ouvre ses portes ce lundi 6 avril 2020.**

Ce centre d'hébergement pourra accueillir jusqu'à **30 personnes**. Celles-ci bénéficieront de chambres individuelles et de la livraison de repas dans leur chambre, ainsi qu'un espace extérieur suffisamment grand pour garantir les distances de sécurité interpersonnelles. Un **accompagnement psychosocial et médical** est également prévu durant toute la période de confinement.

La coordination du centre d'hébergement d'urgence est assurée par la Commune d'Anderlecht, avec la participation du CPAS d'Anderlecht et d'associations actives dans le domaine de l'aide aux personnes sans-abris, avec le soutien de la COCOM.

Par ailleurs, la **distribution personnelle de repas aux personnes sans-abris** séjournant à Anderlecht par les travailleurs de rue se poursuit depuis le 18 mars. Les personnes sans-abris séjournant sur le territoire communal pourront bénéficier en plus d'un hébergement pendant la période de confinement.

**Commune d'Anderlecht** - Place du Conseil, 1 - 1070 Anderlecht

Contact Presse : Thomas Griffet

Tél : 0494 577 944